



# PERMIS CÔTIER - 2020

## Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

## Formation théorique :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement.

*Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant son début.*

## Formation pratique de la conduite à bord :

Formation validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manoeuvres du bateau.

<b>TARIFS DE LA FORMATION</b> (timbres fiscaux non compris = 108 €)	
<b>Formation comprenant :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10h environ en groupe de théorie dont 1h30 de théorie de la pratique</li><li>- 2h de formation pratique de la conduite à bord</li><li>- Le livret du candidat</li></ul>	410.00 €
<b>Code Vagnon permis-côtier</b>	14.00 €

## Inscription et dossier :

### - Date de dépôt du dossier :

Le dossier administratif et le règlement doivent être complets et déposés au Y.C.Carnac 10 jours avant le début de la formation.

### - Documents à joindre au dossier d'inscription :

- . la demande d'inscription au permis-côtier (cerfa n° 14681\*01) dûment complétée et signée,
- . 1 photo d'identité officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).
- . un certificat médical (cerfa n° 14673\*01) datant de moins de 6 mois,
- . une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- . deux timbres fiscaux dématérialisés 38 € et 70 €.
- . un exemplaire du contrat de formation dûment complété et signé.



## FORMATION THEORIQUE

*Ces sessions peuvent être annulées ou reportées si le nombre de candidats est inférieur à 4.*

Samedi 4 et dimanche 5 avril	9h30-12h30 et 13h30-15h30
Lundi 20 au mercredi 22 avril	9h30-12h30/13h
Lundi 6 au mercredi 8 juillet	9h30-12h30/13h
Lundi 13 au mercredi 15 juillet	9h30-12h30/13h
Lundi 27 au mercredi 29 juillet	9h30-12h30/13h
Lundi 3 au mercredi 5 août	9h30-12h30/13h
Lundi 10 au mercredi 12 août	9h30-12h30/13h
Lundi 17 au mercredi 19 août	9h30-12h30/13h
Lundi 24 au mercredi 26 août	9h30-12h30/13h
Lundi 19 au mercredi 21 octobre	9h30-12h30/13h

## FORMATION PRATIQUE de 2H

**Nous vous contacterons pour fixer le rendez-vous**

*La date peut être modifiée en fonction des conditions météo - Prévoir une tenue chaude et de l'eau.*

## EXAMEN THEORIQUE

Les horaires précis ne sont connus que 3 jours avant l'examen.

Cette information vous est transmise par votre formateur.

**Se munir d'une pièce d'identité.**

Dates	Lieux
Lundi 6 avril	Lorient
Vendredi 24 avril	Auray
Lundi 27 avril	Lorient
Vendredi 10 juillet	Auray
Vendredi 31 juillet	Auray
Vendredi 7 août	Auray
Lundi 17 août	Auray
Lundi 24 août	Lorient
Vendredi 28 août	Auray
Vendredi 23 octobre	Auray

*La liste des autres dates et lieux d'examen théorique est disponible à notre accueil.*